

Gisèle JAMOTTE  
Alain LESNÉ  
217, rue Winoc-Chocqueel  
59200 TOURCOING

Tél. 03.20.27.57.05  
E-Mail : al@snark.eu.org

Tourcoing, jeudi 23 octobre 2014

À l'attention de  
M. le Procureur de la République  
Tribunal de Grande Instance de Lille  
13, avenue du Peuple Belge - BP 729  
59034 LILLE Cedex

---

Objet : Chantier sauvage sur site classé îlot ex-Sénécaut à Tourcoing

Monsieur le procureur de la République,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Depuis près de deux mois, d'importants travaux mettant en oeuvre divers engins de chantier (pelleteuses hydrauliques, excavatrices, marteaux piqueurs, bétonneuses, camions-benne, tombereaux...) sont conduits sur un îlot d'une **emprise de plusieurs milliers de mètres carrés**, délimité par les rues Winoc-Chocqueel, Henri-Paris, de Saint-Omer et d'Aire à Tourcoing.

Pour toute information publique, figurent des panonceaux indiquant « à vendre » à deux extrémités du bâtiment.

Des **centaines de bennes de terre et de gravats** ont été — et continuent d'être — évacués de l'ancienne imprimerie Sénécaut (classée ICPE). Contactés à plusieurs reprises, divers services de la municipalité n'ont pas répondu à nos interpellations. Nous leurs avons pourtant fait part, au delà des désagréments occasionnés par des travaux conduits sans égard des riverains (portails ouverts, bruits intenses, **poussières possiblement amiantées**, noria de camions et bennes), de nos craintes sérieuses pour la sécurité sanitaire des personnels engagés dans ces travaux.

Puis M. le maire de Tourcoing a été averti par courrier recommandé (AR signé du 9/10/2014), avec copies à l'Inspection du travail et la DDASS. Nous l'interpellions en particulier sur la **légalité des conditions dans lesquelles se déroulent ces travaux, manifestement réalisés sans autorisation préalable** (formalisée).

Le 13 octobre, sans toutefois faire référence au courrier que nous avons adressé à M. le maire (demeuré à ce jour sans réponse), le responsable de « l'unité Application Droit des Sols » de la ville de Tourcoing nous a indiqué par courriel que « *le nouveau propriétaire a déposé ce vendredi une Déclaration Préalable pour modifier quelques menuiseries et créer des entrées sur la façade pour les véhicules* ». Ce qui ne correspond vraiment pas à la nature et l'ampleur des travaux en cours, et **ne justifie pas que les opérations aient pu débiter en anticipant le résultat de la demande**.

Depuis, les travaux se poursuivent une intensité accrue, mais sans plus d'égards pour les personnes. Nous avons pu, par exemple ce samedi dernier, observer des ouvriers découper des parpaings à la scie circulaire sans masque de protection. Les marteaux-piqueurs ont cédé la place à une excavatrice avec marteau-piqueur. Les gravats, dont une partie provient manifestement de la destruction de quais de chargement en ciment, sont toujours évacués en grande quantité.

Désemparés face à une administration communale qui fait montre d'une surprenante indifférence à l'égard de ces activités (qu'il ne nous appartient certes pas de qualifier, mais dont nous avons tout lieu de penser qu'elles ne se déroulent pas dans un cadre réglementaire adéquat), nous vous prions M. le procureur de prendre connaissance des deux documents ci-joints : la lettre que nous avons adressée à M. le maire de Tourcoing, et le courriel de M. Vandenbergue, responsable de l'unité Application Droit des Sols de la ville de Tourcoing.

Dans l'attente de connaître les suites que vous estimerez devoir donner à cette affaire, nous vous prions de croire, Monsieur le procureur de la République, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Gisèle JAMOTTE

Alain LESNÉ

PS : Pour rédiger ce courrier en des termes mesurés, nous nous sommes efforcés de passer outre notre exaspération — suscitée par des semaines d'exposition à un bruit intense et, jusqu'à preuve du contraire, injustifiable. À la relecture il nous semble cependant nécessaire de préciser que c'est le mot « corruption » qui nous vient spontanément à l'esprit, lorsque nous nous efforçons de comprendre la situation.

C.c. Copie de courtoisie à M. le maire de Tourcoing

P.j. Courrier recommandé adressé à M. le maire de Tourcoing

P.j. Courriel du service Application du Droit des Sols de Tourcoing